

Edito du Président

Des corrections politiques urgentes sont nécessaires pour maintenir la production de lait et assurer la relève du secteur !

Les années agricoles se suivent et ne se ressemblent pas. Si Prolait fédération laitière continue de faire valoir les intérêts des producteurs et productrices de lait, le contexte météorologique et économique a été, quant à lui, peu favorable pour la production.

L'année 2024, très pluvieuse, a eu un impact important sur les récoltes et sur le sol, trop souvent gorgé d'eau. La qualité des fourrages est mauvaise pour les foins, un peu meilleure pour les regains. Les grandes cultures ont également fortement souffert des précipitations constantes depuis le début de l'année. Tandis que le loup continue à s'attaquer au bétail, la maladie de la Langue Bleue a fait une apparition remarquée en Suisse au début du mois d'août, en particulier dans l'arc jurassien.

Quant au marché du lait en Suisse, il est à nouveau sous pression avec des stocks de beurre importants. Les situations financières de Cremo et Hochdorf ne rassurent pas la filière et le schéma de régulation du marché du lait en pâtit. De plus, le pouvoir d'achat des consommateurs suisses s'étant restreint, ces derniers sont plus enclins à se tourner vers les produits d'importation ou à faible valeur ajoutée.

Heureusement, le commerce du fromage, et ses ventes reprennent confiance depuis le mois d'août, ce que nous relevons à la fois avec satisfaction et précaution. Les exportations de fromage remontent, mais les restrictions de fabrication sont encore actives. Cette bonne nouvelle s'est traduite par la décision de l'Interprofession du Gruyère, l'IPG, d'augmenter les quotas pour 2025.

Dans le cadre de la politique agricole PA2030, Prolait s'est adressée directement au directeur et directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture pour leur faire part des corrections nécessaires pour maintenir la production actuelle de lait et assurer la relève dans ce secteur.

Prolait a participé aussi aux revendications de la branche : augmentation de la rétribution du

travail des producteurs de lait, financement plus élevé des projets de construction, protection des surfaces fourragères et augmentation du soutien à la fabrication fromagère.

Lors de l'apparition des premiers cas de Langue Bleue, Prolait a insisté auprès des organisations sœurs et faitières, pour trouver une stratégie de vaccination pour le printemps 2025, pour anticiper et diminuer les impacts négatifs de cette maladie sur la production de lait.

Enfin, parmi les projets d'avenir traités par Prolait, il en est un qui n'a pas encore soufflé sa première bougie mais dont la crédibilité n'est plus à prouver : AgroImpact. Continuez de vous y inscrire et d'y participer pour améliorer votre bilan carbone et lutter contre le réchauffement climatique !

Je tiens encore à remercier toutes les personnes qui se sont engagées pour les productrices et producteurs de lait au sein de Prolait. Merci également à toutes les familles paysannes qui nous font confiance. Au vu des défis que la production laitière va affronter ces prochains mois, je vous souhaite néanmoins de belles fêtes de fin d'année et un hiver calme, propice à reprendre les forces nécessaires.



Marc Benoit, président

2025



Cercle Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut	Chapelle-sur-Moudon	23 janvier
Cercles Nord vaudois et Vallée de l'Orbe	Corcelles-Concise	28 janvier
Cercle Jura-Gros-de-Vaud	Sévery	30 janvier
Cercle Neuchâtelois	La Sagne	6 février
Cercle de la Broye	Villarzel	12 février
Assemblée des sociétés de fromagerie	Saint-George	18 mars
Assemblée des délégués	Lucens	2 avril

Livraisons Prolait

	nov.-déc.	janv.-fév.	mars-avril	mai-juin	juillet-août	sept.-oct.	TOTAL/12 MOIS
Lait total 22-23 (kg)	32 989 585	34 081 751	38 164 710	35 030 288	29 252 365	34 298 748	203 817 447
Lait total 23-24 (kg)	30 843 543	32 588 266	36 616 381	34 051 453	29 434 159	33 860 959	197 394 761
Variation LT 24/23	-6.96%	-4.58%	-4.23%	-2.87%	0.62%	-1.29%	-3.25%
Lait de centrale 22-23 (kg)	9 620 766	10 635 762	12 024 466	9 956 829	8 158 000	8 220 621	58 616 444
Lait de centrale 23-24 (kg)	9 225 886	10 478 788	11 677 250	9 302 752	7 564 640	7 766 184	56 015 499
Variation LC 24/23	-4.28%	-1.50%	-2.97%	-7.03%	-7.84%	-5.85%	-4.64%

Lait de centrale

L'Interprofession du Lait, IPLait, a enfin fléchi face aux pressions des producteurs et décidé d'une adaptation du prix indicatif A au 1er juillet 2024 passant de 79 ct/kg à 82 ct/kg. Alors que les marchés internationaux de la poudre de lait et du beurre étaient plutôt bons, la situation était toute autre sur le marché suisse. La diminution des activités de Hochdorf et de

Crema et la diminution de la demande de poudre de lait suisse par l'industrie chocolatière ont eu un réel impact sur les produits de régulation du marché laitier, avec des stocks de beurre atteignant près de 7'000 tonnes en octobre 2024, contre environ 500 tonnes en 2022. L'interprofession du lait, IP-lait, a dû adapter les règlements des fonds de

régulation pour permettre de dégager du beurre et exporter plus de poudre de lait hors de Suisse, et alléger ainsi la pression sur le prix du lait de centrale. Prolait s'est engagée dans les réflexions, a soutenu les modifications des règlements et proposé une utilisation rapide des financements possibles via ces fonds.

Lait de fromagerie

Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP

Contrairement à l'année dernière, un début de saison plus frais et donc plus favorable à la consommation du Vacherin Mont-d'Or AOP a permis d'augmenter la production de ce début de saison.

Une enquête de satisfaction sera réalisée cette année auprès d'un large panel de consommatrices et consommateurs, afin de mieux prendre en compte leurs attentes et adapter au besoin les actions marketing.

Le remplacement du gérant de l'interprofession sera un enjeu de taille pour la filière, pour la continuation des savoir-faire et des

règles communes qui garantissent équité et qualité dans la production de ce produit de longue tradition.

Interprofession de l'Etivaz AOP

Avec une météo très mouillée, les producteurs d'Etivaz AOP, qui fabriquent, dans les 134 chalets d'alpages situés entre 1000 et 2000m d'altitude, n'ont pas dû avoir la vie facile.

Interprofession du Gruyère AOP

C'est une fin d'année positive et qualitative pour l'IPG. Les ventes sont reparties à la hausse, en particulier à l'exportation avec plus de 40% du Gruyère AOP produit, ce qui a permis d'augmenter les quantités à produire en 2025 pour

le grand bonheur de toutes et tous. En 2024, les fromagers de la filière élaboreront quelque 31'500 tonnes de Gruyère AOP et de Gruyère d'Alpage AOP.

Des médailles plein les yeux lors de la remise des distinctions du concours des meilleurs Gruyère AOP et Gruyère d'Alpage AOP. Selon les critères de l'IPG, une moyenne de 19 points et plus sur 20 est requise pendant cinq ans pour l'obtention d'une médaille ou d'un diplôme. Durant les cinq ans, une soixantaine de taxations sont effectuées dans les fromageries et une dizaine chez les alpagistes. L'intérêt de ce concours réside dans la récompense des efforts et compétences conjugués des producteurs de lait, des fromagers et des affineurs.





Prolait félicite vivement les 21 sociétés de fromageries affiliées à Prolait et leurs fromagers primés lors de ce concours.

L'humain au centre

Société de fromagerie de Corcelles-le-Jorat

Derrière le meilleur Gruyère 2019-2024, il y a, certes, un remarquable fromager, mais surtout une excellente collaboration avec ses producteurs et productrices.

Catherine Meister-Schwager (à gauche sur la photo ci-contre), productrice à Corcelles-le-Jorat depuis 2013, nous parle de la dynamique positive solidement installée au sein de sa société :

« Chez nous, on se réunit une fois par mois, au bistrot, pour parler de la paie du lait et recevoir notre décompte mensuel ». Elle raconte que le contact avec le fromager est quotidien, matin et soir :

« Même si on prend plutôt le temps de discuter le soir ». En cas de difficultés, la productrice se sent soutenue et accompagnée, plutôt que pénalisée. La confiance, la communication ou l'intuition sont des qualités valorisées par la productrice.



« Le fromager nous fait confiance, ce qui instaure une dynamique positive et nous motive à aller de l'avant ».

Pour le choix du fromager qui succèdera Didier Bovet dans six mois, par exemple,

les membres n'ont pas suivi la procédure classique mais ce sont fiés à leur intuition. A chaque étape du processus, l'humain est au centre !

Photo : Comité de la société de fromagerie de Corcelles-le-Jorat et son fromager. Crédit photo : Etienne Francey

Société de fromagerie de Lignière

« C'est un bonheur d'être président de cette société de fromagerie ! »

Ah oui ? Toujours ? C'est en tous cas le ressenti de Pascal Chiffelle, président de la société de fromagerie de la Lignière. Au bout du fil, le président m'explique que les membres de sa société se sont toujours très bien entendus : « Le fromager précédent a instauré une bonne entente, quand il y avait des discordes, il arrivait toujours à les

mettre d'accord et en cas de problèmes de qualités du lait, il n'en faisait jamais un foin ». L'excellente communication entre les membres permet même à la fromagerie de se lancer dans un projet collectif de grande ampleur : se passer complètement du mazout.

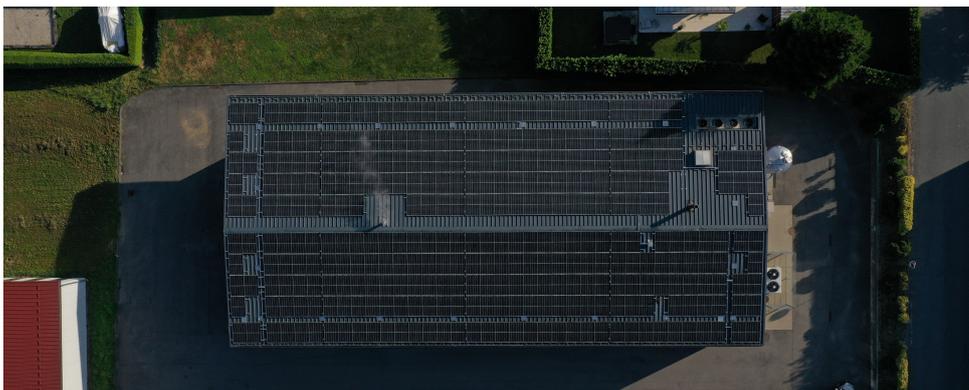
« Ici, tout le monde tire à la même corde. On aurait pu choisir une solution hybride, mais on a préféré l'option ambitieuse, sortir à 100% du fossile » affirme mon interlocuteur.

Au-delà de leur vision progressiste, les producteurs de la Lignière ont l'habitude de fonctionner en commun : ils se partagent un groupement de machines et s'entraident volontiers.

Le jour de notre appel, Pascal Chiffelle aidait son voisin à récolter les betteraves, mais l'avantage du travail en collectif, c'est que le lendemain, ce sera chez lui !

Sarah Mottet

Société de fromagerie du Grand-Pré



Depuis mai 2024, le toit de la fromagerie du Grand Pré, à Moudon, est couvert de 330 panneaux solaires.

Avec une production annuelle de 145'000 kWh/a, cette installation permet d'atteindre un taux d'autonomie de 39% et un taux d'autoconsommation de 55%.

La force du collectif : trois exemples concrets

Renforcer la force de négociation des producteurs

Le travail du délégué de PSL de la Suisse romande est essentiel pour la sauvegarde des intérêts collectifs des producteurs et pour le bon fonctionnement des interprofessions fromagères. Sans le soutien du délégué, les producteurs engagés dans les organisations de défense professionnelle, déjà fortement sollicités par le travail considérable sur leur exploitation, ne pourraient pas être une force de proposition et de négociation aussi forte, fédérée et cohérente. Le délégué contribue à la bonne préparation des discussions en séance. Malgré la diversité des conditions de production, il veille à la sauvegarde des intérêts de toutes les régions de production.

Pour que les efforts du délégué perdurent, Prolait, avec les fédérations laitières fribourgeoise, valaisanne et genevoise, a demandé à PSL que les attributions liées à ce poste soient maintenues et même renforcées sur le soutien aux interprofessions fromagères AOP.

Renforcer le respect des prix indicatifs aux producteurs

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a invité les acteurs de la branche laitière, dont PSL, pour définir les options de la mise en œuvre de la motion Nicolet 21.4124 qui demande le respect des prix minimaux par segment comme condition de l'octroi du supplément pour le lait transformé en fromage.

Dans ce groupe de travail, les producteurs sont représentés par Ruedi Bigler, Stefan Hagenbuch, Pirmin Furrer, Boris Beuret et Yves Nicolet. Philippe Bardet est aussi invité dans cette discussion en tant que représentant de l'IPG.

Pour Prolait, cette motion est un instrument positif et réalisable (orienté vers le marché), qui renforce la position des producteurs de lait et de l'IP Lait ainsi que les prix effectifs du lait. La motion ne met pas en péril la compétitivité de la branche (stratégie de valeur ajoutée) et favorise la transparence tout au long de la chaîne de création de valeur. Elle renforce la légitimité

du supplément pour le lait transformé en fromage sur le plan de la politique extérieure (OMC, UE), dans la mesure où le respect du système de prix minimum LTO+ serait mis en œuvre spécifiquement pour le marché d'exportation. Le traitement de cette motion nécessite un message du Conseil fédéral à l'attention du parlement et prendra bien une année, mais nous suivrons de près sa mise en œuvre.

Renforcer la prévention à la maladie de la Langue Bleue

Grâce aux relais politiques de Prolait au Conseil national, le Conseil fédéral a déjà annoncé que dès qu'un fabricant déposerait une demande d'autorisation pour un vaccin, cette demande serait traitée par Swissmedic en priorité et de manière accélérée. De plus, l'OFAG pourrait délivrer une autorisation d'importation si un vaccin BTV-3 était autorisé dans un État membre de l'UE. Prolait est un relai fort auprès des vétérinaires cantonaux pour défendre les besoins des producteurs aussi pour ces questions.

Equipe Prolait



Marinette Crausaz s'occupe des données de la BDLait, des droits de livraison et de tous les transferts de quantités au sein des sociétés de laiterie et fromagerie. Elle travaille à 50%.



Sarah Mottet, ingénieure agronome HES, a rejoint l'équipe à 30%. Elle est en charge de la communication, du rapport annuel, ainsi que des statistiques laitières.

Alessandra Silauri a repris la direction de la fédération, à 80%, suite au départ à la retraite de Marie Garnier.



Romane Botteron a participé à l'équipe pour la comptabilité et Agroimpact à durée déterminée jusqu'à la fin de l'année 2024.



CONTACT

INFO@PROLAI.T.CH

024 424 20 10

ROUTE DE LAUSANNE 23, 1400 YVERDON-LES-BAINS

